



Red Star Club Champigny

Section Natation



Adresse postale : 119-121, rue de Verdun
94500 CHAMPIGNY
Tél : 01 49 83 72 05
Messagerie : rscnatation@aol.com

Compte-rendu de l'assemblée générale de la section natation du Red Star Club de Champigny du mardi 28 mai 2019

Le 28 Mai 2019 à 20h00, les membres de la section natation du RSCC se sont réunis en assemblée générale à la salle Mille clubs (rue Jules Ferry à Champigny), sur convocation par courriel en date du 06 Mai 2019.

Etaient présents :

Les membres du conseil d'administration :

- Mesdames BOULAT Muriel, CAZEMAYOU Laurence, JUHEL Isabelle, MAES virginie, MENARD Céline, PIZARRO Raquel, ROCA Sophie
- Messieurs BAILLARGE Olivier, FONSECA Ricardo, GUENIN David

Les membres adhérents de la section présents ou représentés :



Scan0019.pdf

Participants sans droit de vote

- Monsieur HEUVELINE Serge, directeur technique de la section

Soit un total de 43 voix

Le quorum étant atteint (la majorité des membres du CA + 1), les décisions prises sont valides conformément aux statuts.

Après introduction et remerciements, puis présentation de l'ordre du jour, ouverture de la séance à 20h15.

Laurence Cazemayou, présidente de la section, présente le conseil d'administration et le bureau.

1 - Approbation du compte-rendu de l'assemblée générale du 15 mai 2018

Les documents étaient disponibles en téléchargement sur le site de la section.

L'assemblée générale ayant demandé de modifier le règlement intérieur (aussi appelé « Objectifs de la section Natation »), la nouvelle version est présentée à l'assemblée.



RSCC - Natation -
Objectifs de la section

Question :

Quel est le mode de tirage au sort ? Qui le fait ?

Réponse :

Il est organisé en fin de forum (vers 16 :00). Le tirage au sort est effectué par une main innocente, soit l'enfant d'un adhérent présent, soit un enfant présent au moment du tirage au sort. Tout le monde peut y assister.

Votes :

- Contre 0
- Abstentions 0
- Pour : Unanimité

Le compte-rendu ainsi que le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

2 - Rapport moral

En préambule au rapport moral, une évolution du processus de réinscription est annoncée:

- Contrairement à l'année précédente, le formulaire de réinscription sera distribuer lors des séances du 10 au 21 Juin 2019.
- Rappel concernant le certificat médical : Pas d'obligation de renouvellement s'il date de moins de 3 ans et si l'adhérent à répondu « non » à toutes les questions du questionnaire de santé.

Le rapport moral est présenté par Serge Heuveline.



La section a enregistré un renouvellement satisfaisant de ses adhérents par rapport à la saison précédente. (Plus+ 30 renouvellements supplémentaires) 113 adhérents ont été inscrits lors du forum des associations.

La structure des groupes étant identique aux saisons précédentes, la répartition des adhérents change peu.

A noter :

- La section ouvre uniquement aux enfants campinois compte tenu d'un nombre de demandes supérieur à la capacité. Sur les autres groupes (Adultes, aquagym, etc.), les non Campinois peuvent s'inscrire sur les créneaux incomplets.
- Gestion sportive : La gestion des compétitions représente un investissement important pour Serge Heuveline, notamment afin d'éviter les amendes pour forfait.
- Gestion des officiels (Béatrice Mendes) : L'investissement bénévole des parents, ainsi que le travail de coordination de Béatrice Mendes ont permis d'éviter à la section des dépenses importantes. En effet, selon la compétition, chaque club doit «fournir» un ou plusieurs officiels en fonction du nombre de nageurs engagés.
A date, aucune amende n'a été payée sur la saison 2018-2019.
- La section n'organise pas de compétition en raison du coût de la location de la piscine Delaune.
- Stages : Cette année, 2 stages hors site ont été organisés. Le groupe 1 (Sébastien) est parti à Lloret del Mar (Espagne) pendant les vacances d'hiver. Les groupes 2 et 3 sont partis à Vichy pendant les vacances de Printemps.
- Gestion administrative : Activité lourde, du fait de nombreux remplacements, de problèmes de recrutement et des contraintes juridiques sur le contrat de travail
- Fermeture de la piscine : 2 semaines non anticipées cette année. La section s'efforce de proposer des « compensations » pendant les

vacances scolaires. Seulement, cela a un cout non négligeable. Les éducateurs sont payés pendant la fermeture puis pour prendre en charge les sessions de rattrapage.

- Communication interne aux groupes : Les groupes ont mis en place des groupes « WhatsApp » permettant de fluidifier les échanges entre les éducateurs / entraîneurs et les enfants.

Vote : Contre : 0
Abstention : 0
Pour : Unanimité

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

3 - Présentation du rapport sportif

Mise à jour du site: Toutes les informations concernant les compétitions ne sont pas publiées. Serge Heuveline demande des comptes rendus aux entraîneurs, mais privilégie les compétitions à enjeu pour la publication.

Les points particuliers :

- Pour la troisième année de fonctionnement après la fermeture de la piscine Guimier, les créneaux et horaires doivent être réajustés tous les ans en fonction de l'évolution des nageurs.
- De plus en plus, la section doit embaucher des entraîneurs dont l'activité d'entraînement est leur seule source de revenu. La section ne peut proposer des temps pleins à ces entraîneurs.
- Depuis 2010, au niveau national (FFN) ce sont 450 clubs qui ont disparu.

Pas de vote pour ce chapitre qui est informatif

4 - Rapport financier

4.1 - Le rapport financier de la saison est présenté par Céline Ménard, trésorière de la section.



2019 - Cotisations et
bilans financiers.pptx

Les ressources propres de la section sont pour l'essentiel issues des cotisations des adhérents.

Les adhérents des groupes compétition participent plus aux frais de déplacement, aux locations de lignes exceptionnelles (INSEP) ainsi qu'aux couts engendrés par les entrainements biquotidiens (pendant les vacances scolaires).

Recettes : Stages, participation aux déplacements de plus de 75 km.

Charges:

Avis de la commission financière :

- La commission financière souligne la gestion intègre de la section. Les contrôles sont tous OK et la tenue des comptes est correcte.
- Elle souligne la ligne de budget « Masse Salariale » en augmentation.
- Elle souligne également les efforts réalisés par les éducateurs quant à la limitation des couts lors de chaque déplacement.

- Le déficit prévisionnel se monte à 7577 Euros. La CF prend en compte les efforts d'économies, notamment des entraineurs.

La commission propose de voter le quitus, sachant que l'exercice financier clos vers septembre 2019 sera vérifié.

Question : Quel est le taux d'impayés à date ?

Réponse : A ce jour, seules 2 cotisations n'ont pas été complètement honorées.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

Le bilan financier est adopté à l'unanimité

5 – Cotisations 2019 - 2020

Pour pouvoir augmenter les entraîneurs, le conseil d'administration propose les cotisations suivantes pour la saison à venir :

COTISATIONS SECTION NATATION 2019 - 2020

Valeur du SMIC 2019 **10,03 €** (9,82 € au 31/12/2018 soit +1,52%)

		Coefficient	Cotisation Nette Section Natation	Assurance ou Licence *	Cotisation Hors CC	2018-2019 (Net Section)	Diff Valeur	Evol %
Sport Pour Tous	dauphins	16,5	166,00 €	3,00 €	169,00 €	154,00 €	12,00 €	7,79%
	perfectionnement	17	171,00 €	3,00 €	174,00 €	159,00 €	12,00 €	7,55%
	ados	17	171,00 €	3,00 €	174,00 €	159,00 €	12,00 €	7,55%
	adultes	19,9	200,00 €	3,00 €	203,00 €	186,00 €	14,00 €	7,53%
	aquagym	18,5	186,00 €	3,00 €	189,00 €	163,00 €	23,00 €	14,11%
Compétition	compétition =<10ans	19,5	196,00 €	30,00 €	226,00 €	173,00 €	23,00 €	13,29%
	compétition >10ans	20,5	206,00 €	50,00 €	256,00 €	183,00 €	23,00 €	12,57%
	masters	20,5	206,00 €	50,00 €	256,00 €	188,00 €	18,00 €	9,57%

* ATTENTION : pour les compétiteurs - toutes catégories - le montant de la licence FFN n'est pas encore fixé. Les montants à payer ne sont donnés qu'à titre indicatif.

Avis de la commission financière :

Les augmentations proposées sont cohérentes. Elles touchent moins les enfants que les adultes pour qui la natation est un loisir choisi.

Les groupes compétitions sont également augmentés à la hauteur du nombre d'entraînement.

Question : Les augmentations cumulées sur les deux dernières années, particulièrement pour le groupes Adultes, se montent à plus de 17%. Quelles en sont les raisons ?

Réponse : L'année 2017-2018 a été particulièrement dure financièrement pour la section – baisse des subventions du club omnisport, modification des contrats de travail des éducateurs qui sont tous en « assiette forfaitaire » ou en droit commun (augmentation des charges patronales),... -

L'assemblée générale de Mai 2018 a voté, sur proposition du conseil d'administration, une augmentation partielle pour lisser la charge pour les familles et éviter une surcharge trop importante.

Avis de la Commission Financière :

- Modification des coefficients: L'augmentation logique et acceptable compte tenu de la situation financière.
- A noter :
 - o Augmentation de la carte club : En attente de décision
 - o Augmentation de la licence : En attente de vote.
 - o La section a obligation légale de licencier tous les adhérents. La section a fait le choix d'une assurance en remplacement.

Vote :

- 1 contre
- 1 abstentions
- 41 pour

Le montant des cotisations 2019 – 2020 est adopté.

6 – Budget Prévisionnel

L'augmentation des éducateurs provoquent mécaniquement une augmentation des cotisations (vu plus haut).

Le budget prévisionnel est à l'équilibre

Avis de la commission financière :

Une seule remarque de la commission financière concernant le financement des déplacements des nageurs « qui ne font que passer ». La commission demande à ce que soit étudiée une modification des règles pour que soient privilégiés les nageurs formés au club.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

Le budget prévisionnel est adopté

7 - Élection du nouveau bureau

Les départs suivants sont annoncés :

Sont démissionnaires :

- Béatrice MENDES quitte le conseil d'administration
- Michèle CHRISTOPHE quitte le conseil d'administration.

Présentent leur candidature au bureau de la section :

55 votes exprimés

Aucune rayure

Le conseil d'administration de la section natation 2019-2020 est donc composé des membres suivants :

- Mesdames BOULAT Muriel, CAZEMAYOU Laurence, GUENIN Audrey, JUHEL Isabelle, MAES virginie, MENARD Céline, MENDES Béatrice, PIZARRO Raquel, ROCA Sophie
- Messieurs BAILLARGE Olivier, FONSECA Ricardo, GUENIN David

8 - Élection de la commission financière

Christelle KITTLER quitte la commission financière.

Jocelyne MARC et Guy VAUTRIN, membres sortants, proposent leur candidature

François DERNIAUX, du groupe Natation Adultes se présente également.

Votes :	Contre	0
	Abstention	0
	Pour	Unanimité

Jocelyne MARC, François DERNIAUX et Guy VAUTRIN sont élus à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale et verre de l'amitié à 22h30.